



**INSTALLATION DE RUCHES**  
**POUR ORGANISATIONS**  
*éco-responsables*





## Votre PARTENAIRE APICOLE VENDÉEN

*De l'apiculture à la lutte anti-frelons, nous sommes sur tous les fronts*

**BEE'n'API** est une entreprise apicole impliquée dans la sauvegarde des abeilles sur le territoire vendéen.

C'est une réalité : les abeilles, sauvages comme domestiques, disparaissent à un rythme effréné, qui augmente chaque année. Dérèglement climatique, utilisation de pesticides et de produits chimiques, prolifération du frelon asiatique, baisse de la biodiversité... Les causes de leur mortalité ne sont que trop nombreuses.

Ce déclin pose de sérieux problèmes pour notre écosystème. Les abeilles pollinisent plus de 80% des plantes que nous cultivons (fruits, légumes et graines), soit 1/3 de l'alimentation mondiale. Mais elles contribuent aussi à la pérennité de nombreux arbres et végétaux, sources de nourriture et d'abri pour les animaux.

Chez **BEE'n'API**, nous sommes convaincus que c'est en unissant nos forces que nous parviendrons à sauver ces butineuses, bénéfiques pour la nature et essentielles à la survie de l'humanité.

Entreprises, agriculteurs, collectivités, apiculteurs ou particuliers, nous avons tous un rôle à jouer. Engagez-vous à nos côtés pour redonner vie aux abeilles de Vendée et protéger notre biodiversité !

Isabelle & Sylvain

## Une OFFRE CLÉ EN MAIN

*Vous accueillez des abeilles, nous veillons sur elles.*

Chez **BEE'n'API**, nous vous offrons un service complet d'installation et d'entretien de ruchers d'entreprise, sous forme d'un contrat annuel, renouvelable. Ce forfait mensualisé nous permet de développer une apiculture durable et engagée. Vous fournissez le terrain, nous prenons en main chaque étape de la vie de la colonie.

1

### Étude de faisabilité du projet

Nous évaluons le lieu d'implantation. La mise en place de ruchers est réglementée par la commune ou le département concerné. Dans le même temps, nous vous conseillons sur le nombre de ruches à privilégier. En fonction de vos souhaits en matière de production et pour maximiser votre investissement, nous préconisons l'installation d'au moins 2 ruches par site.

2

### Achat et mise en place de votre rucher d'entreprise

Nous prenons en charge la création complète de votre rucher :

- ⬡ Achat d'essaims d'abeilles mellifères et de leur reine
- ⬡ Acquisition et installation de ruches écologiques
- ⬡ Mise en place d'une signalétique de prévention, claire et visible
- ⬡ Déclaration de vos ruchers auprès du Ministère de l'Agriculture

3

### Surveillance sanitaire et élevage des abeilles

Tout au long de l'année, nous assurons un contrôle régulier de vos ruchers. Nos passages s'intensifient en période de production (jusqu'à 1 fois par semaine).

Membres du Groupement Sanitaire Apicole, nous suivons un cahier des charges sanitaire très stricte. En fin de saison, nous apportons les traitements médicamenteux nécessaires afin de permettre une bonne reprise de la colonie au printemps.

4

### Récolte et conditionnement du miel

La période de récolte s'étend de mai à septembre, en fonction de l'environnement direct des ruchers (type de fleurs butinées, période de floraison, etc.).

La mise en pots s'effectue dans notre miellerie (ou dans vos locaux si vous disposez de l'équipement sanitaire nécessaire). Nous conditionnons votre miel de façon artisanale. Vous pouvez personnaliser votre étiquette.

Enfin, nous assurons la traçabilité de votre miel et pouvons le faire analyser par un laboratoire certifié qui vous livrera une analyse sensorielle complète (sur demande). Vous pourrez ainsi connaître le nectar qui le compose, évaluer le taux de sucre et d'humidité, etc.



Vos RUCHES



Votre PROJET



Votre RÉCOLTE



Votre MIEL



## Le BIEN-ÊTRE POUR TOUS

*Conditions requises pour la création de ruchers.*

Chez **BEE'n'API**, nous tenons à offrir le meilleur pour nos abeilles, sans négliger la tranquillité et la productivité de vos employés. C'est pourquoi nous portons une attention particulière à l'emplacement des ruches.

- ⬡ **Un environnement naturel riche** : terres sauvages, arbres et plantes mellifères à proximité, eau en quantité suffisante... Nous nous assurons que les abeilles disposent, dans un rayon de 3km autour de leur habitat, des ressources nécessaires pour vivre et butiner toute l'année.
- ⬡ **Un lieu adapté à toutes les saisons** : nous évitons d'installer des ruches à des endroits qui peuvent subir des variations de température trop importantes. Pour cette raison, nous excluons les toits de centre-ville, trop exposés à la chaleur estivale.
- ⬡ **Une distance réglementée** : afin de garantir la tranquillité des abeilles comme de vos employés, nous veillons à respecter une distance d'implantation d'au moins 30 à 50 mètres des entrées et des parkings de votre entreprise.

*Ils nous font déjà confiance*



Saint-Georges-de-Montaigu



Essarts-en-Bocage



Saint-André-Treize-Voies



beenapi.fr



*Repeuplons nos terres en abeilles  
et protégeons la biodiversité*



**beenapi.fr**

